

**Aux responsables légaux des élèves de
L'ESEP**

Par le site internet

Réf.JFF/ah

Crassier, le 2 février 2026

Concerne : Congé de l'Ascension 2026 et début des vacances scolaires

Madame, Monsieur,

Comme ces dernières années, le Conseil d'établissement de l'ESEP octroie une demi-journée de congé le mercredi matin précédent le jeudi de l'Ascension, conformément au cadre légal en vigueur (LS art. 100 et LEO art. 69). Le congé de l'Ascension aura lieu :

du 13 au 15 mai 2026.

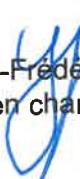
La quasi-totalité des établissements scolaires de la région, via les Conseils d'établissement, donnent congé ce jour-là à leurs élèves. Ceci offre la possibilité aux familles qui souhaitent partir quelques jours de le faire plus facilement.

En outre, nous vous informons qu'une journée pédagogique sera organisée, pour l'ensemble de nos enseignants, le dernier jour de l'année scolaire. En conséquence les élèves seront en congé le

26 juin 2026.

Vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant à un service de garde, pour la matinée ou la journée du 26 juin 2026. Les inscriptions se feront par le site internet (compte-parents nécessaire). Davantage d'informations suivront.

En vous remerciant de votre lecture de ce qui précède, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.


Jean-Frédéric FAVRE
Doyen chargé de direction

Copie

- Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEQ)
- Conseil d'établissement de l'ESEP (CET)
- Association intercommunale Enfance et Ecole (AEE)
- Corps enseignant et collaborateurs de l'ESEP
- Transport Rochat et Ferrara